



ENSEIGNEMENT PUBLIC VITICOLE DE LA CHAMPAGNE

AVIZE

Les années lycée : une formation générale, scientifique
et technologique

Le Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies
de l'Agronomie et du Vivant en formation initiale scolaire



Métiers de la nature et de l'environnement

www.les-enfants-de-la-viti.com

Les années lycée : une formation générale, scientifique et technologique

Le Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

Objectif général de formation

La formation vise à permettre l'acquisition d'une culture humaniste, scientifique et technologique permettant la poursuite d'études, notamment en cycle d'enseignement supérieur court (BTSA ou Licence Professionnelle). Le baccalauréat technologique STAV permet également l'intégration aux classes préparatoires aux grandes écoles (mention TB) et peut donner accès à des études à l'université.

Conditions d'accueil

Elèves issus d'une classe de Seconde Générale et Technologique du Ministère de l'Agriculture ou de l'Education Nationale, élève en classe de Première S souhaitant une réorientation dans les domaines des sciences et technologies.

Evaluations mises en place au cours de la formation Technologique

L'examen conduisant à l'obtention du diplôme du baccalauréat Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant comprend des épreuves écrites, orales et pratiques (toutes coefficientées) qui se déroulent en contrôle continu, lors d'une épreuve anticipée de français en fin de classe de Première et lors d'épreuves terminales.

Les enseignements optionnels font l'objet d'épreuves de contrôle continu ; seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte.

Les modules d'enseignement et objectifs de formation

~ Tronc commun d'enseignement général

M1 - Langue française, expression (français, éducation socio-culturelle) : savoir s'exprimer, communiquer, approfondir sa culture littéraire et artistique, affiner son sens critique.

M2 - Langues et civilisation étrangère (langue vivante 1 anglais ou allemand, histoire-géographie) : communiquer en langue étrangère, oralement et par écrit, et développer par l'ouverture sur d'autres cultures et le contact avec des étrangers, sa curiosité, son esprit critique et son aptitude à l'auto-formation.

M3 - Education Physique et Sportive, Santé (EPS, Biologie-Ecologie) : développer l'intelligence motrice de l'élève par la pratique des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) en relation avec les sciences biologiques.

M4 - Mathématiques, Technologies de l'Information et du Multimédia (Mathématiques, Informatique) : acquérir une formation en vue de poursuite d'études supérieures dans le domaine des sciences et techniques.

M5 - l'Homme et le monde contemporain (Histoire-Géographie, Education socio-culturelle, Philosophie, Sciences Economiques et Sociales) : acquérir des connaissances issues des sciences humaines pour analyser des faits et des idées qui marquent le monde contemporain. Elaborer une réflexion critique.



Les années lycée : une formation générale, scientifique et technologique

Le Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

~ Tronc commun d'enseignement technologique

M6 - Espaces, territoire, société (Sciences et Techniques Agronomiques, Sciences Economiques et Sociales, Histoire-Géographie) : appréhender et analyser la construction, l'organisation des espaces. Caractériser les logiques et les stratégies qui animent les acteurs des territoires.

M7 - Le fait alimentaire (Biologie-Ecologie, Education Socio-Culturelle, Sciences Economiques et Sociales, Sciences et Techniques de l'Agronomie, Sciences et Techniques des Agro équipements) : appréhender la nature particulière de l'alimentation, en expliquant la nutrition et en analysant les processus de fabrication des aliments et en étudiant les étapes de transformation des produits agricoles aux différents stades d'élaboration.

M8 - Gestion du vivant et des ressources (Biologie-Ecologie, Sciences et Technologies de l'Agronomie, Sciences et Techniques Zoologiques, Sciences et Techniques des Equipements) : acquérir des connaissances et des compétences permettant une approche scientifique, technologique, humaniste et citoyenne de la gestion du vivant et des ressources.

M9 - Matière et énergie dans les systèmes (Physique-Chimie, Sciences et Techniques des Equipements) : acquérir des connaissances relatives à la « matière première alimentaire », à ses transformations et aux produits consommés. Acquérir des outils pour l'étude des flux d'énergie. Acquérir les méthodes d'une approche scientifique propre aux sciences expérimentales.

~ Espace d'Initiative Locale

M10 - Systèmes de production agricole : approfondissement d'un univers technologique en liaison avec les potentialités locales. Thème choisi : production agricole appliquée au domaine viticole champenois.

~ Enseignements optionnels (2 options au maximum)

LV2 : anglais, allemand ou Espagnol.

Atelier de pratiques professionnelles : pratiques professionnelles viti-vinicoles champenoises.

Autres modalités pédagogiques

Les **Travaux Personnels encadrés** visent à faire acquérir aux élèves des méthodes de travail et à développer de nouvelles capacités et compétences utiles pour la poursuite d'études, leur vie sociale et professionnelle.

L'**Education Civique, Juridique et Sociale** permet à l'élève de poursuivre l'apprentissage de la citoyenneté et civilité. A travers l'étude de thèmes de société et d'actualité, elle vise à la compréhension du monde contemporain.

Les actions pédagogiques menées dans le cadre de l'**Education à la Santé** permettent de traiter les thèmes de l'alimentation, les discriminations, les conduites à risques...

Les **Heures de Vie de Classe** permettent de poursuivre un dialogue tout au long de l'année avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (classe de Première et de Terminale).



Les années lycée : une formation générale, scientifique et technologique

Le Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

Stages de formation

Les stages de formation pratique, au titre des enseignements obligatoires, font partie intégrante de la scolarité. Ils sont d'une durée de 8 semaines. Ils comprennent des stages collectifs et des stages individuels sur une exploitation extérieure à l'établissement.

Les périodes se déclinent ainsi :

- 3 semaines de stage collectif sur scolarité (territoire, développement, ressources et produits ; activités dans son territoire en liaison avec l'Espace d'Initiative Locale production agricole ; éducation à la santé).
- 5 semaines de stage individuel en entreprise dont 3 semaines prises sur la scolarité
 - en classe de Première STAV : 1 semaine hors scolarité - vacances d'hiver ou printemps, et 3 semaines juin-juillet dont 2 semaines prises sur scolarité
 - en classe de Terminale STAV : 1 semaine mi-octobre sur scolarité

Horaires hebdomadaires des enseignements

	Disciplines	Cours	Travaux Dirigés Travaux Pratiques
Enseignements obligatoires	Français	2	0
	Philosophie (uniquement en classe de Terminale STAV)	2	0
	Langue Vivante 1	1	1
	Education Physique et Sportive	2,5	0
	Mathématiques	2,5	0
	Informatique (uniquement en classe de Première STAV)	0	1
	Histoire-Géographie	2	0
	Education Socio Culturelle	1,5	0
	Sciences Economiques et Sociales	2	0
	Biologie-Ecologie	1,5	1
	Sciences Physiques	1	1,5
	Agronomie-Phytotechnie-Agroéquipements	3	3
	Activités pluridisciplinaires	3	0
Enseignements facultatifs	Langue Vivante 2	2	0
	Pratique Professionnelle (uniquement en classe de Première STAV)	0	1
Heures de Vie de Classe	10h00 par année de formation		



Les années lycée : une formation générale, scientifique et technologique

Le Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

Compétences acquises

Le baccalauréat technologique STAV permet l'acquisition de la capacité professionnelle. Il est néanmoins à remarquer que sa finalité première n'est pas de préparer à l'exercice du métier du chef d'exploitation (à la différence du baccalauréat professionnel option Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole, spécialité vigne et vin).

Le titulaire du diplôme sera à même de raisonner son orientation vers le secteur d'activité défini et raisonné, de comprendre une société en mouvement et s'y intégrer en qualité de citoyen et acteur professionnel, s'adapter à terme aux changements technologiques, économiques et sociaux, participer au développement et à l'animation du milieu rural.

Les poursuites d'études

~ En filière de BTSA suite à la constitution d'un dossier en classe de terminale selon la procédure «administration post bac» et l'obtention du baccalauréat.

5 secteurs sont représentés :

- **Aménagement de l'espace et protection de l'environnement** : options aménagements paysagers, gestion forestière, gestion et maîtrise de l'eau (spécialités - étude et projets d'aménagements hydrauliques urbains et agricoles ; gestion des services d'eau et d'assainissement ; maîtrise de l'eau en agriculture et en aménagement), gestion et protection de la nature (spécialités - animation nature ; gestion des espaces naturels).
- **Commercialisation** : spécialités - technico-commercial en agro-fournitures, vins et spiritueux, produits alimentaires, produits d'espèce forestière, végétaux d'ornement.
- **Production** : spécialités - analyse et conduite des systèmes d'exploitation, développement de l'agriculture des régions chaudes, génie des équipements agricoles, productions animales, productions aquacoles, productions horticoles, technologies végétales spécialités - agronomie et systèmes des cultures, amélioration des plantes et technologie des semences, protection des cultures), viticulture-œnologie.
- **Services** : spécialité - services en espace rural.
- **Transformation** : spécialités - analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques ; industries agro-alimentaires (spécialités - industrie alimentaire ; industrie laitière ; industrie des viandes) ; qualité dans les industries alimentaires et bio-industries.

D'autres possibilités existent également dans les Filières des agro-équipements ou en DUT Génie Biologie.



Les années lycée : une formation générale, scientifique et technologique

Le Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant

Capacité professionnelle : le Baccalauréat Technologique Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles reconnu comme conférant la capacité agricole lorsqu'il est complété par le Plan de Professionnalisation Personnalisé. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Le diplôme du Baccalauréat Technologique n'a cependant pas pour vocation première l'insertion professionnelle. L'ensemble des bacheliers est amené à émettre des vœux de poursuite d'études.



Lycée Viticole de la Champagne - 13 rue d'Oger - 51190 Avize

Tél. +33 (0)3 26 57 50 42 - Fax +33 (0)3 26 52 96 54

legta.avize@educagri.fr

Vos contacts : Stephen Bonnessoeur, Directeur - Jean Louis Briffot, Directeur adjoint

